

# Communiqué de presse

Paris, 3 juin 2019

## RÉSILIATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN NOUVEAU CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Veolia Environnement et la société Rothschild & Cie Banque ont mis fin au contrat de liquidité conclu le 26 septembre 2014. Cette résiliation a pris effet le 31 mai 2019 en clôture de Bourse. À cette date, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 action ;
- 31.244.295,65 euros.

Veolia Environnement a conclu le 28 mai 2019 un nouveau contrat de liquidité conforme aux dispositions du cadre juridique en vigueur avec Kepler Cheuvreux qui prend effet le 1<sup>er</sup> juin 2019. Les moyens suivants ont été affectés au nouveau compte de liquidité :

- 0 action ;
- 20.000.000 euros.

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel de ce contrat de liquidité, le 31 décembre 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 action ;
- 31.190.823,37 euros.

### Signature d'un nouveau contrat de liquidité

À compter du 3 juin 2019 et pour une période initiale s'achevant le 31 décembre 2019, puis renouvelable tacitement pour des périodes d'un an, Veolia Environnement a confié à Kepler Cheuvreux la mise en œuvre d'un nouveau contrat de liquidité relatif à ses actions conforme aux dispositions du cadre juridique en vigueur, et plus particulièrement aux dispositions suivantes :

- du Règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché (MAR) ;
- du Règlement délégué (UE) 2016/908 de la Commission du 26 février 2016 complétant le Règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation sur les critères, la procédure et les exigences concernant l'instauration d'une pratique de marché admise et les exigences liées à son maintien, à sa suppression ou à la modification de ses conditions d'admission ;
- des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce ;
- de la décision AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018 portant instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise (la « **Décision AMF** ») et de toutes autres dispositions qui y sont visées.

La plateforme de négociation sur lesquelles les transactions au titre de ce contrat de liquidité seront effectuées est Euronext Paris.

Il est précisé, qu'en application des dispositions de ce contrat, les situations ou les conditions conduisant à sa suspension ou à sa cessation sont les suivantes : l'exécution de ce contrat est suspendue dans les conditions visées à l'article 5 de la Décision AMF. Elle est suspendue en outre à la demande de Veolia Environnement pour une période qu'elle précise. Elle est enfin suspendue de plein droit en cas d'interruption de la cotation des actions de Veolia Environnement par décision d'Euronext Paris, pendant toute la durée de cette interruption, ou en cas de non-renouvellement du programme de rachat d'actions de Veolia Environnement jusqu'à ce qu'un nouveau programme de rachat d'actions de Veolia Environnement soit en vigueur.

Le contrat pourra être résilié dans les conditions suivantes :

- à tout moment par Veolia Environnement, moyennant le respect d'un préavis de deux jours ouvrés,
- par Kepler Cheuvreux avec un préavis d'un mois.

**Pour plus d'informations, consultez notre site : [www.veolia.com](http://www.veolia.com)**

...

Le groupe **Veolia** est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec plus de 171 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler.

En 2018, le groupe Veolia a servi 95 millions d'habitants en eau potable et 63 millions en assainissement, produit près de 56 millions de mégawattheures et valorisé 49 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires consolidé de 25,91 milliards d'euros. [www.veolia.com](http://www.veolia.com)

## Contacts

---

### Relations presse Groupe

Laurent Obadia - Sandrine Guendoul

Tel. + 33 1 85 57 42 16

[sandrine.guendoul@veolia.com](mailto:sandrine.guendoul@veolia.com)

### Analystes & Investisseurs

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze

Tel. + 33 1 85 57 84 76 / 84 80

[investor-relations@veolia.com](mailto:investor-relations@veolia.com)